



PROJET 2019

Missions

Créée en 2005 en tant qu'Association des Producteurs Audiovisuels Rhin-Rhône, l'APARR s'est ouverte à l'ensemble des professionnels en 2014 (auteurs, comédiens, diffuseurs, prestataires, réalisateurs, techniciens...). Elle est aujourd'hui l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. La DRAC, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le CNC, lui apportent un soutien financier fondamental et nécessaire à la mise en œuvre de ses actions.

Sa mission est double : soutenir les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté pour aider au développement de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

Axes de travail dans le cadre du soutien aux professionnels :

- Encouragement à la mise en réseau des professionnels et à la structuration de la filière.
- Conseil, accompagnement et développement des compétences.
- Veille, collecte et mise à disposition d'informations et de ressources.
- Dialogue avec les tutelles et partenaires régionaux, nationaux.

Axes de travail dans le cadre de la promotion de la filière :

- Valorisation des œuvres via notamment l'annuaire des films du portail, et via [Docs ici, Courts là](#)
- Promotion de la filière via le portail, les réseaux sociaux, et diverses activités menées avec d'autres acteurs en région dans l'année

Positionnement et activités en 2019

Structure ressource pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR souhaite renforcer et poursuivre l'ensemble de ses actions pour structurer et fédérer le réseau, c'est-à-dire :

- **la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là***, qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté.
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel** (www.aparr.org), élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau.
- **la coordination de l'opération Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté**, en partenariat notamment avec le festival EntreVues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des jeunes réalisateurs en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux.

Parallèlement, l'APARR mènera à nouveau toute l'année des actions complémentaires en terme de mise en réseau en partenariat avec d'autres acteurs de la filière régionale.

L'APARR poursuivra en 2019 la restructuration amorcée en 2018, en renforçant son équipe : le poste de chargée de communication, partagé avec le BATBFC, sera pérennisé (transformation du CDD actuel en CDI à temps plein), et un poste de chargée de diffusion sera créé (CDI temps plein).

Ces deux postes permettront de :

- assurer le plein succès des actions menées,
- renforcer le réseau,
- asseoir des partenariats,
- permettre une reconnaissance au niveau régional comme national, pour participer pleinement de la valorisation de la politique régionale cinématographique et audiovisuelle.

LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Objectifs

Afin d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, et d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 2014 des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnels ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Depuis 2014, les ateliers de l'APARR apportent une grande satisfaction aux professionnels participants. Pour des raisons d'efficacité, afin que l'intervenant puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons cependant le nombre d'inscriptions par journée : ce que les participants apprécient !

La programmation d'ateliers est régulièrement complétée par l'organisation de rencontres professionnelles : ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnels : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier.

Afin que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, **les participants sont invités à exprimer leurs attentes**, par le biais de questionnaires distribués à la fin de chaque atelier, mais aussi de sondages effectués tout au long de l'année par mail, par téléphone, sur le portail, etc.

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés);
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Nous renouvellerons en 2019 un programme de 8 ateliers et rencontres professionnelles minimum.

Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participants, afin d'encourager à la mobilité et de donner l'occasion aux professionnels de mieux se connaître.

Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre, et visent un nombre de participants plus important que les ateliers (souvent limités à une douzaine de personnes, pour favoriser le travail au cas par cas sur les projets des participants).

Lieux

Les ateliers se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple :

Nicéphore Cité, Le Scènacle, Canopé, l'ARTDAM, l'école d'art de Belfort, le festival Effervescence, le Coursive Boutaric, etc.

Thématiques envisagées pour 2019 (provisoire)

Pour les ateliers :

La direction d'acteur / pour comédiens et réalisateurs	Pitcher son projet / pour producteurs, auteurs, réals
Le mixage son 2/2 / pour techniciens du son, réalisateurs, monteurs	After Effect / pour monteurs, réalisateurs
Initiation au montage / pour tous les pros	Compression et formats numériques / pour tous les pros
Droit de la production / pour producteurs et réalisateurs	« Héroïnes » - écriture de personnages féminins (en partenariat avec La Scénaristerie) / pour auteurs, réalisateurs
Techniques de prise de parole en public / pour tous les professionnels	

Pour les rencontres professionnelles :

- les politiques cinéma régionales
- les différentes étapes de la fabrication d'un film (pour jeunes réalisateurs)
- autour de la diffusion du documentaire en salle de cinéma : démarches, passage de la télévision aux salles, exemples de distributions atypiques
- la formation professionnelle et ses financements

DOCS ICI, COURTS LÀ

Présentation

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération Docs ici, Courts là**, avec le soutien des DRAC / Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (**de janvier à décembre**, y compris pendant le Mois du film documentaire et le Jour le plus Court), sur le site www.docsicourtsla.com.

La démarche doit être simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants : **valorisation de films, édition de fiches pédagogiques** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

Sélection des films 2019

Pour la 6ème édition, 12 nouveaux films rejoignent le catalogue : 6 documentaires et 6 courts métrages. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Mélanie Lhuillery puis Marion Mongour et Aurélia Besnard (chargées de mission et service civique) et le travail de préparation a été mené avec Astrid Chevalier (volontaire en service civique).

Jury courts métrages 2019 :

Olivier Brenet, programmateur cinéma au FJT Les Oiseaux (Besançon)
Sacha Marjanovic, chargé de mission du Pôle régional d'éducation à l'image
Léa Daloz, médiatrice aux CIBFC

Jury documentaires 2019 :

Céline Bernard, réseau des Médiathèques de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin
Fanny Angelot, responsable de l'animation cinéma à l'UDMJC 21
Tiffany Peset, superviseuse de projets, en charge de l'action culturelle à l'ARTDAM

Documentaires

<i>Au loin le point du jour</i> , de Delphine Ziegler	<i>Les Jours ici</i> , de Benoît Keller
<i>Ils font du foin</i> , de Dominique Garing	<i>Wesh gros, les anciens de la jeunesse</i> , d'Antoine Page
<i>Ici personne ne meurt</i> , de Simon Panay	<i>Manuela</i> , d'Emilio Belmonte

Courts métrages

<i>Coeurs sourds</i> , d'Arnaud Khayadjanian	<i>Mon père le poisson</i> , d'Adrien Pavie et Britta Pothoff
<i>Les Inséparables</i> , de Clovis Tacaille	<i>Monsieur et Madame Piccioli</i> , de Fabio Falzone
<i>Les Dimanches de Jean Désert</i> , de Mikaël Gaudin	<i>Panthéon Discount</i> , de Stéphan Castang

Axes de travail en 2019

L'année 2019 verra la création d'un poste de chargé de diffusion, notamment en charge de Docs ici, courts là. Cette création de poste permettra de mettre en route de nombreux chantiers, et d'intensifier le travail mené jusqu'alors sur Docs ici, courts là. Ainsi, l'arrivée de la chargée de diffusion permettra de :

- valoriser et promouvoir des programmations,
- organiser des séances évènements lors de festivals en région,
- démarcher de nouveaux lieux,
- encourager la venue d'équipes de films,
- gérer et négocier les droits,
- et enfin faire évoluer les actions de valorisation.

Il est à souligner que ce poste permettra de mener des actions partenariales notamment avec les Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté, pour rendre plus cohérent encore le maillage entre nos deux structures, et renforcer la visibilité de la politique cinématographique et audiovisuelle de la région.

1. Vers un soutien et une communication renforcés envers les programmeurs

Après la création d'une carte postale en 2018, présentant le dispositif de façon synthétique, qui continuera à être utilisée en 2019 comme support de communication « léger », l'année 2019 verra le retour du livret de 12 pages, présentant les nouveaux films entrants. En effet, nous avons pu constater que les livrets édités en 2017 étaient encore efficaces auprès du grand public aussi bien qu'auprès des potentiels programmeurs : avec images et court résumé des films, ils font naître l'envie d'en savoir plus et donnent des exemples très concrets de la sélection de films à disposition. Ces deux outils de communication seront utilisés de façon complémentaire.

En plus de répondre aux demandes précises d'idées de programmations de la part des inscrits, selon des thématiques, des publics, etc., nous allons suggérer de nous-mêmes des idées de séances à mettre en place : des programmes de courts métrages, des films en lien avec la musique pour la fête de la musique, en lien avec la femme pour la journée de la femme, avec la lutte contre les discriminations dans le cadre des Semaines d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme... Cette piste a été initiée en 2018, mais demande à être systématisée pour 2019 afin de faire naître chez les programmeurs une sorte de réflexe : se tourner, pour les événements nationaux, vers la sélection Docs ici, courts là.

Ces propositions apparaîtront sur une nouvelle page dédiée, sur le site www.docsicicourtsla.com, et seront également communiquées via la newsletter des inscrits et Facebook.

Enfin, avec la pérennisation du poste de chargée de communication et la création de celui de chargée de diffusion (notamment en charge de Docs ici, courts là), la communication sera accentuée à travers la newsletter mensuelle, et l'animation de la page facebook Docs ici, courts là.

2. Des évolutions pensées pour les producteurs partenaires

Afin de répondre aux demandes des producteurs et de favoriser la valorisation des projections des courts métrages de fiction dans le cadre de Docs ici, courts là, il a été décidé d'augmenter (40€ au lieu de 30€) les droits de diffusion des courts métrages produits par une société bénéficiant de l'aide au programme de production du CNC, et ayant obtenu leur visa d'exploitation dans les 3 années civiles précédentes. Cela permettra aux producteurs concernés de comptabiliser les projections dans leur bilan.

Le site web de Docs ici, courts là connaîtra également quelques améliorations, afin que les informations transmises aux producteurs automatiquement lors de la programmation de leurs films soient plus lisibles (édition d'un bon de commande personnalisé pour chaque film programmé).

3. Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté.

Bien sûr, la mise en avant des films de la sélection Docs ici, Courts là n'empêche pas de communiquer sur les films encore plus récents, au moment où ils sont terminés, prêts à sortir/sortent. Au contraire, nous souhaitons les mettre aussi en avant et même tisser des liens avec les films de la sélection.

Comment ? En annonçant les nouveaux films tournés/produits en région au moment où ils sont prêts à tourner dans les salles de cinéma et autres, dans la newsletter destinée aux inscrits à Docs ici, Courts là, afin qu'ils soient informés des « nouvelles sorties » et de films récents potentiellement programmables. L'accent sera mis également sur les possibilités d'accompagnement par des membres de l'équipe.

4. Poursuite et développement des partenariats avec divers acteurs du territoire

Nous continuerons à tisser des liens avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de Docs ici, Courts là en 2019 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements Canopé, structures d'éducation à l'image, etc. Une démarche de prospection de nouvelles structures sera entreprise, en profitant d'évènements existants : présence lors de forums associatifs (Dijon, Besançon), organisation de prévisionnements couplés à des déplacements de l'équipe lors de festivals (comme cela a pu se faire en 2018 lors de Cinétoiles, à Semur-en-Auxois).

L'année 2019 verra la concrétisation de deux projets partenariaux :

- un travail commun autour du programme de courts métrages régionaux « Trouver sa place », créé par l'Artdam et les 2 Scènes pour Lycéens et apprentis au cinéma et rassemblant trois courts métrages présents dans Docs ici, courts là. L'Aparr participera à la communication autour de ce programme en créant une page dédiée sur le site www.docsicicourtsla.com, ainsi qu'en participant à l'organisation de deux séances publiques animées par des lycéens et suivies de rencontres avec les équipes des films.
- Une participation au programme de courts métrages régionaux, conçu par Plan9 et les CIBFC pour une diffusion dans les salles de cinéma de la région.

5. Réflexion sur le fonctionnement du dispositif et évolutions éventuelles

Forts du bilan pluriannuel établi en 2018, et revenant sur les 5 années d'existence de Docs ici, courts là, nous souhaitons lancer en 2019 une réflexion sur son fonctionnement, et consulter les programmeurs et partenaires à cet effet.

Cette consultation s'appuiera sur :

- une enquête auprès des programmeurs, permettant de faire le point sur leur utilisation du dispositif, les points forts et faibles qu'ils auront identifiés, leurs souhaits en matière d'aide à la programmation, de communication...
- la mise en place d'un groupe de travail « Diffusion », incluant membres du CA de l'Aparr, producteurs, auteurs, structures programmatrices et autres partenaires pour réfléchir ensemble à de possibles évolutions. Parmi les pistes de réflexion possibles : réflexion sur le caractère sélectif de Docs ici, courts là ; amélioration de la communication ; réflexion sur la mise en valeur des autres films tournés et produits en région, notamment autour du Mois du Film Documentaire ; renforcement des liens avec les festivals et salles de cinéma...

LE SITE APARR.ORG

Présentation du portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- **et aussi donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

L'APARR, animatrice du portail

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient,
- de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

Projets pour le portail en 2019

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, une démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va de nouveau être menée en 2019.

– L'annuaire des films

Pour poursuivre l'amélioration entamée en 2018 (classement des films par thématiques), la démarche d'inscription des films sera simplifiée : un formulaire sera mis en place, directement accessible depuis le portail de l'Aparr, pour guider producteurs et réalisateurs de manière plus efficace que le système actuel d'inscription d'un film. L'équipe de l'Aparr pourra ainsi recueillir plus rapidement les éléments nécessaires à l'inscription, et mettre en ligne des fiches plus complètes. Un travail important de mise à jour sera effectué, avec l'aide d'un volontaire en service civique, pour que l'annuaire devienne le plus exhaustif possible.

– L'annuaire des personnes

Nous continuerons à veiller à le mettre à jour, à supprimer les fiches des personnes n'étant plus en région, en encourageant les inscrits à alimenter leurs fiches, et veiller à l'exactitude des éléments indiqués dessus.

– La page « Vie de l'association »

Pour mieux informer le réseau du travail mené pendant l'année au sein de l'association, des temps de rencontre entre les membres, etc., et mettre en avant cette dynamique constante, une page « Vie de l'association » sera alimentée et accessible depuis la page d'accueil.

Le site sera également mis à jour en accord avec la nouvelle charte graphique de l'Aparr, élaborée en 2018.

PARCOURS JEUNES TALENTS – Talents en court

De la séance Talents locaux à la coordination de Talents en court

En 2015, lors de la 30ème édition EntreVues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place dans le festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC. En 2017, l'APARR devient coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

Le Parcours Jeunes Talents EntreVues en 2019

1. Etape 1: le parcours pendant EntreVues

Pour rappel, l'appel à projets lancé en 2018 par EntreVues et l'APARR était double : concrètement, nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. En plus de voir leurs films projetés, 6 candidats ont pu bénéficier pendant le festival de rencontres avec des professionnels de la filière. Un temps d'analyse de scénario a également lieu, animé par Michel Meyer, autour d'un court-métrage soutenu par le CNC (voir pré bilan).

2. Etape 2 : les résidences d'écriture

En plus de tout le parcours proposé pendant le festival, deux jeunes réalisateurs/trices dont les courts métrages ont été projetés vont aussi bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2019. Elle permettra de les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir. Deux temps de résidence de trois jours auront ainsi lieu en région Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scriptdoctor, Michel Meyer.

Travail de visibilité auprès des jeunes talents en région.

En 2019, l'APARR oeuvrera à gagner en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par un travail de communication accru autour de la page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté » et la page Jeunes Talents sur le site www.aparr.org : publication des informations, et actualités liées au dispositif, mais également diffusion d'informations pouvant intéresser les jeunes talents,
- par la poursuite du travail d'accueil et de conseil aux jeunes réalisateurs, par le biais de rendez-vous individuels dès que le besoin s'en fait sentir,
- par la reconduction de temps de partenariats pouvant permettre de tisser plus de liens avec les jeunes talents comme la co-organisation avec le CRIJ Besançon et le CRIJ Dijon d'une rencontre publique, sur le modèle de celle menée en 2018 à Besançon, qui avait connu un fort succès,
- par l'organisation d'une rencontre professionnelle, spécialement destinée aux jeunes réalisateurs, et permettant de leur donner des informations pratiques sur les différentes étapes de fabrication d'un film (voir partie « les ateliers et les rencontres professionnelles ») ; cette rencontre pourra être animée par des professionnels de Bourgogne-Franche-Comté, membres de l'Aparr,
- par un recensement des initiatives régionales et des évènements nationaux autour de la création amateur, afin de fournir aux jeunes talents des informations complètes sur les rendez-vous qui leur

sont dédiés, et de pouvoir profiter de ces évènements pour faire la promotion du dispositif Talents en court.

ANIMATION ET COORDINATION DU RESEAU TOUT AU LONG DE L'ANNEE : AXES 2019

L'Aparr œuvre autant que possible, en plus des actions ci-dessus menées tout au long de l'année, à la mise en place de rendez-vous et autres initiatives pouvant aider au renforcement de la filière cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté. L'association mène au demeurant un travail de veille, reste vigilante quant aux actualités et réflexions des autres régions dans le domaine, et met aussi en place un certain nombre d'actions comme celles évoquées ci-dessous.

Rencontres, initiatives à l'attention des professionnels.

- Séances de pitch, à l'occasion des Rencontres de l'ARP puis du festival EntreVues.
- Co-organisation (avec le collège techniciens et artistes interprètes de l'Aparr) d'une rencontre autour de l'intermittence avec Culture Action

Mise en lien, réflexions communes/collectives.

- Mise en valeur des films régionaux ayant une sortie nationale
Préfiguration, en 2019, d'un partenariat avec les CIBFC pour la création, sur un à deux films par an, d'un avant-programme mettant en valeur le film et les professionnels de la région, destiné aux salles de cinéma adhérentes aux CIBFC et participant, à son échelle, à la construction d'une identité régionale.
- Mise en place de temps plus informels mais fréquents
Les apéros de l'APARR, qui deviendront parfois des apéros-projections de films de la région
Le groupe de discussion Facebook

Dynamique associative : travail de communication sur l'APARR et ses enjeux

- Clarification de la communication faite autour de l'APARR sur internet.
alimentation accrue de la page Facebook APARR.
création et alimentation régulière d'un compte Instagram.
- Conception de documents numériques et papier de présentation de l'association, intégrant la nouvelle charte graphique de l'association.
- Communication plus claire sur la possibilité d'adhérer et les modes de participation possibles, mise en place d'une campagne d'adhésion plus efficace et fédératrice ; mise en valeur de la plus-value apportée par l'adhésion, notamment par la communication aux seuls adhérents de compte-rendus (rencontres régionales et nationales, retours sur les réflexions des collègues, ateliers...).
- Organisation, lorsque le planning le permet, de rencontres entre des membres du CA et de nouveaux ou potentiels adhérents, pour leur présenter l'association et ses enjeux.
- Activation, dans la poursuite de ce qui a été initié fin 2018, des différents collèges de membres (producteurs, auteurs-réalisateurs, interprètes et techniciens) : le projet est de lancer des rencontres régulières (dans l'idéal, 3 fois par an) entre membres de chaque collège, et de pouvoir se mobiliser de façon plus soutenue lorsque l'actualité le requiert. A cet effet, des « boucles » d'échanges mails seront instaurées pour permettre une certaine réactivité. A titre d'exemple, le collège producteurs s'est mobilisé en 2018 autour de la future réforme de l'audiovisuel, ainsi qu'autour de la future réforme du compte automatique de soutien du CNC, en lien avec un collectif

informel d'associations régionales de producteurs. Les mandataires du collège producteurs ont ainsi pu participer à deux temps de rencontres proposés par ce collectif.